

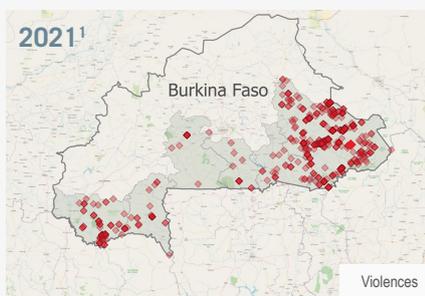
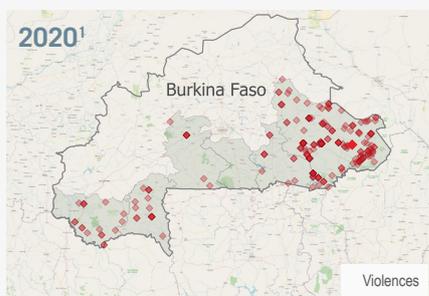
Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles. Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

Contexte

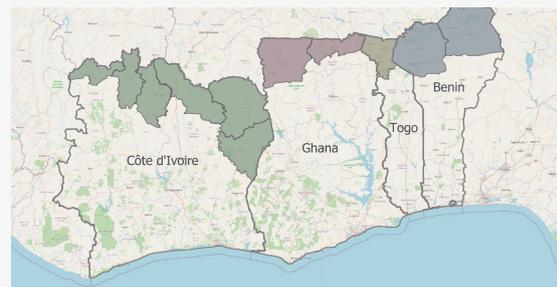
Les pays côtiers du Golfe de Guinée (Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo) font l'objet, depuis 2019, d'une détérioration des conditions sécuritaires en lien avec l'expansion de la crise touchant le Sahel central. Plusieurs tendances observées en 2022 confirment l'accélération de ce phénomène. D'une part, les attaques dans les zones du sud du Burkina Faso ont augmenté de 178% entre janvier 2021 et juillet 2022¹. Ceci s'est traduit par le déplacement de milliers de réfugiés Burkinabè vers le nord-est de la Côte d'Ivoire et dans le nord du Bénin. Par ailleurs, depuis début 2021, de nombreuses incursions de groupes armés non étatiques ont été signalées dans les pays limitrophes au sud du Burkina Faso. Les forêts situées à sa frontière sud seraient utilisées comme bases sûres et la présence de zones forestières très denses limite la capacité d'accès et affecte la possibilité de faire le suivi de la situation¹. Le nombre d'attaques a augmenté de manière importante au Bénin et au Togo entre mai et juillet 2022², tandis que le nombre d'incidents sécuritaires a également crû en Côte d'Ivoire, bien que le nombre soit faible.

Cette recrudescence de l'insécurité se combine avec la présence de tensions intercommunautaires ainsi qu'une dégradation de la sécurité alimentaire, dans des zones où l'agriculture et l'élevage sont les principales sources de subsistance pour les populations locales. Une éventuelle augmentation des incursions des groupes armés non étatiques risquerait d'exposer les civils à des risques de protection, à la clôture progressive des services de base et pourrait causer des mouvements importants de populations.

Par ailleurs, une hausse du nombre de cas de violations des droits de l'homme a été enregistrée dans les quatre pays côtiers, principalement des limites à la liberté de la presse, la hausse des menaces à la sécurité interne et à la stabilité politique, la hausse des discriminations et un discours plus virulent dans le domaine public.



Couverture géographique



Régions administratives: Bénin (Alibori, Atacora) ; Côte d'Ivoire (Savanes, Zanzan) ; Ghana (Upper East, Upper West) ; Togo (Savanes)

Chiffres clés³ (janvier - juillet 2022)

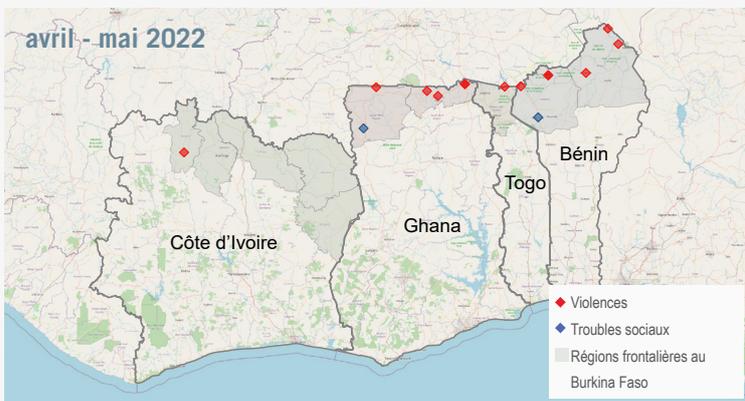
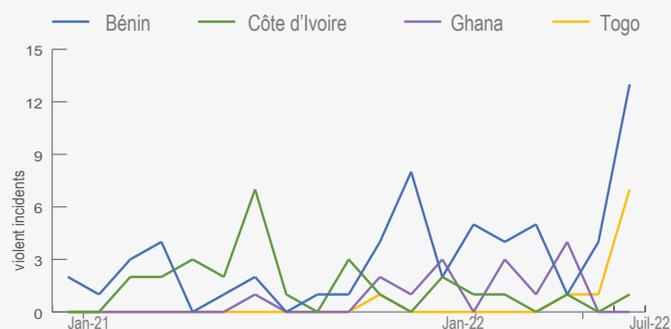
| | Bénin | Côte d'Ivoire | Ghana | Togo |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| # de troubles sociaux | 6 | 2 | 3 | 0 |
| # d'incidents violents | 34 | 6 | 11 | 9 |
| Population à risque sur population totale | 1,9M (16%) sur 11,9M | 2,9M (11%) sur 22,9M | 2,1M (7%) sur 29,3M | 1,1M (9%) sur 11,9M |

Évolution des incidents sécuritaires³

Entre janvier 2021 et juillet 2022, 157 incidents ont été reportés dans les régions du nord du Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire, le long de la frontière avec le sud du Burkina Faso, y compris 28 pour la période juin-juillet 2022. Ceci représente une hausse de 115% du nombre d'incidents sécuritaires par rapport à la période avril-mai 2022.

En 2022, sur 71 (60 incidents violents et 11 troubles sociaux) incidents rapportés pendant les sept premiers mois de l'année, 88% étaient des incursions des groupes armés non étatiques. Le Bénin reste le pays le plus affecté par les attaques, avec 40 incidents enregistrés, suivi du Ghana avec 14 incidents.

Evolution des incidents de violence par pays



¹ ACLED est la source de toutes les données relatives aux incidents de sécurité dans ce document.
² <https://www.africanews.com/2022/05/11/eight-soldiers-killed-in-togo-terrorist-attack-government/>

³ Comprend les régions administratives suivantes : Alibori, Atacora au Bénin ; Savanes, Zanzan en Côte d'Ivoire ; Upper East, Upper West au Ghana ; Savanes au Togo.

Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles. Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

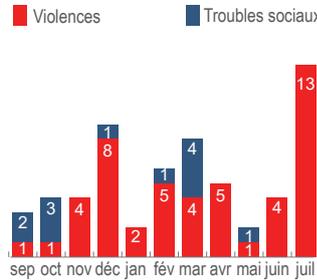
Insécurité

Cette section examine l'évolution des incidents sécuritaires dans les pays côtiers pour les périodes comprises entre avril-mai et juin-juillet 2022. Les termes de troubles sociaux et violences servent à distinguer les manifestations, soulèvements populaires et incidents impliquant les forces de l'ordre et défis sociétaux, des événements violents tels que, entre autres, les attaques de groupes armés, conflits communautaires ou enlèvements.

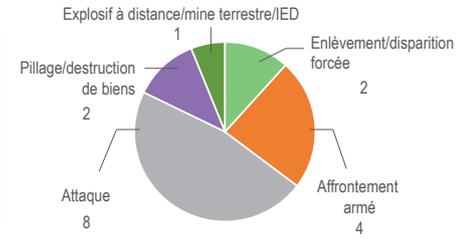
Bénin

Le Bénin a été témoin d'une hausse significative du nombre d'épisodes violents entre juin et juillet 2022, avec 17 incidents enregistrés, comparé à la période avril-mai 2022 quand seulement sept incidents s'étaient produits, soit une hausse de 143%. Les types de violence sont divers et incluent : des attaques armées contre les forces de sécurité ou les civils (ayant conduit à la mort de cinq personnes), des enlèvements, l'usage d'engins explosifs improvisés. La plupart des incidents sont le fait d'un groupe armé non étatique dans les régions frontalières avec le Burkina Faso (Alibori, Atakora).

Évolution des incidents sécuritaires

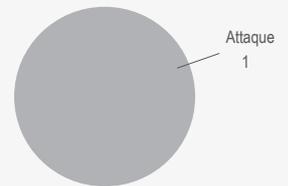


Répartition des «violences» (juin-juillet 2022)



Côte d'Ivoire

Après avoir été témoins d'un nombre relativement important d'incidents sécuritaires entre fin 2021 et début 2022 (neuf incidents sécuritaires rapportés entre octobre 2021 et mars 2022), les régions du nord-est de la Côte d'Ivoire connaissent une accalmie relative en 2022. Pour la période entre juin et juillet 2022, une seule incursion de groupes armés non étatiques a été enregistrée.



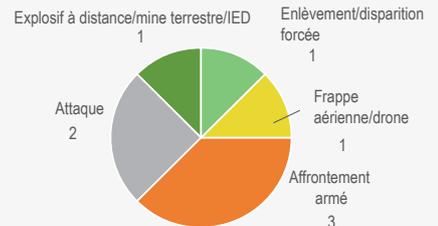
Ghana

Au nord du Ghana, entre juin et juillet 2022, une période d'accalmie a été enregistrée. Aucun incident de sécurité n'a été reporté. Ceci représente un contraste net avec les mois précédents, lorsque le nombre d'épisodes de violences enregistrées, avait fortement augmenté (13 incidents rapportés entre le mois de janvier et mai 2022, répartis entre attaques, incursions de groupes armés non étatiques et affrontements intercommunautaires).



Togo

Après avoir été témoin de la première attaque sur son territoire en mai 2022, le Togo est devenu l'épicentre de la crise, avec un épisode de violence observé en juin 2022 et sept en juillet 2022. Il s'agit d'incursions ou d'attaques de groupes armés non étatiques, d'affrontements armés au cours desquels des dizaines de civils ont été tués, une attaque par drone contre des forces de sécurité et des attaques par engins improvisés. Ces incidents sont attribués au même groupe armé non étatique conduisant des incursions au Bénin.



Incidents sécuritaires par catégorie

- Affrontement armé
- Arrestations
- Attaque
- Enlèvement/disparition forcée
- Explosif à distance/mine terrestre/IED
- Manifestation avec intervention des forces de l'ordre
- Manifestation violente
- Pillage/destruction de biens
- Utilisation perturbée des armes
- Violence sexuelle en temps de guerre
- Manifestation violente
- Frappe aérienne/drone

Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles. Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

Dynamiques de déplacement

Réfugiés⁴

En dépit de la tenue de multiples opérations nationales et de quelques opérations conjointes des forces burkinabè et ivoiriennes visant à rétablir le calme, la situation sécuritaire au Burkina Faso continue à se dégrader rapidement. Des attaques visant les civils et s'accompagnant de graves violations des droits de l'homme ont eu lieu de manière répétée sur le territoire burkinabè. Ceci a forcé la population civile à fuir vers les pays côtiers dans des flux en constante évolution.

Globalement, au cours des mois de juin et juillet, une augmentation d'environ 10%⁵ des mouvements de déplacement forcé en provenance du Burkina Faso a été observée vers les pays côtiers, en comparaison avec la période avril-mai 2022.

Des mouvements de déplacés Burkinabè vers la région des Savanes au nord du Togo, en lien avec l'insécurité persistante dans la région Est du Burkina Faso, ont notamment été observés. Entre la fin mai et jusqu'au 31 juillet 2022, l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) du Togo a enregistré 1,868 déplacés burkinabè venus s'installer dans la partie

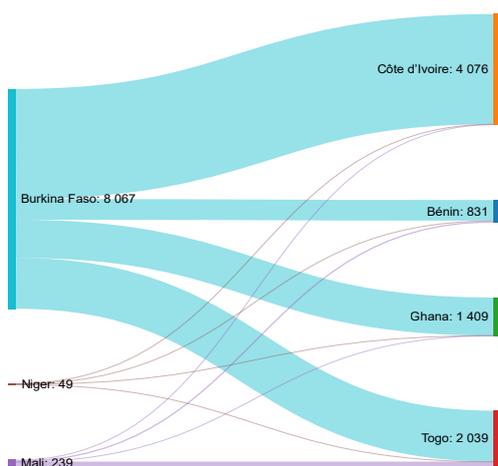
septentrionale du pays, à Dapaong, Mandouri et Katindi (Préfecture du Tone et Kpendjal)⁶.

Au Bénin, une augmentation des mouvements en provenance du Burkina Faso a également été observée durant la période écoulée. Quelque 565 nouveaux demandeurs d'asile Burkinabè ont été enregistrés dans la commune de Tangitea, dans le département de l'Atacora, au nord-ouest du pays, par la Commission Nationale chargée des Réfugiés (CNR). Ces demandeurs d'asile viennent s'ajouter aux 192 réfugiés Burkinabè déjà enregistrés en 2021 dans la Commune de Materi, dans le même département.

En Côte d'Ivoire, aucun mouvement de population en provenance du Burkina Faso n'a été enregistré durant la période de rapportage, au 31 juillet 2022.

Enfin, de nouveaux afflux de Burkinabè dans le nord du Ghana se sont produits. Au 31 juillet 2022, le nombre total d'arrivées s'élevait à environ 1 400.

Provenance des réfugiés et les demandeurs d'asile⁴



Au vu de l'instabilité sécuritaire prévalant dans la région du Sahel central, une augmentation d'afflux de réfugiés Burkinabè vers les pays côtiers doit être anticipée.

| Pays de provenance | Pays d'accueil | | | | Total |
|--------------------|----------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| | Bénin | Côte d'Ivoire | Ghana | Togo | |
| Burkina Faso | 757 | 4 042 | 1 400 | 1 868 | 8 067 |
| Mali | 48 | 30 | 8 | 153 | 239 |
| Niger | 26 | 4 | 1 | 18 | 49 |
| Total | 831 | 4 076 | 1 409 | 2 039 | 8 355 |

Déplacements internes⁶

Pour la première fois, des déplacements à l'intérieur du territoire togolais ont été enregistrés. Selon le bureau national de l'OIM et l'ANPC togolaise, durant la période écoulée au 31 juillet 2022, 2 915 personnes déplacées internes (PDI) ont fui des attaques et incursions de groupes armés non étatiques dans le nord du pays. Ces PDI résident principalement dans les régions de Cinkasse, Tone, Kpendjal-Ouest et Kpendjal.

⁴ Analyse et données de référence mises à disposition par le bureau régional de UNHCR. Les données incluent les personnes enregistrées par le HCR et non enregistrées

⁵ Le nombre des réfugiés a augmenté de 3,534 personnes rapportées au 30 mai 2022 à 3,903 au 17 août 2022, selon

la base des données de l'UNHCR.

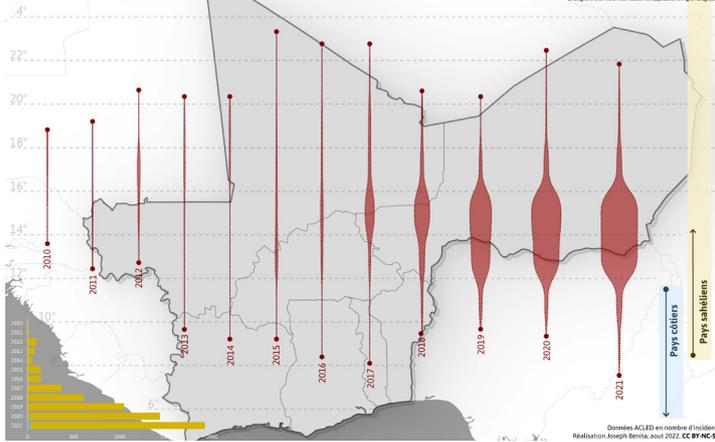
⁶ Analyse et données de référence mis à disposition par le bureau régional de l'OIM.

Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles.
Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

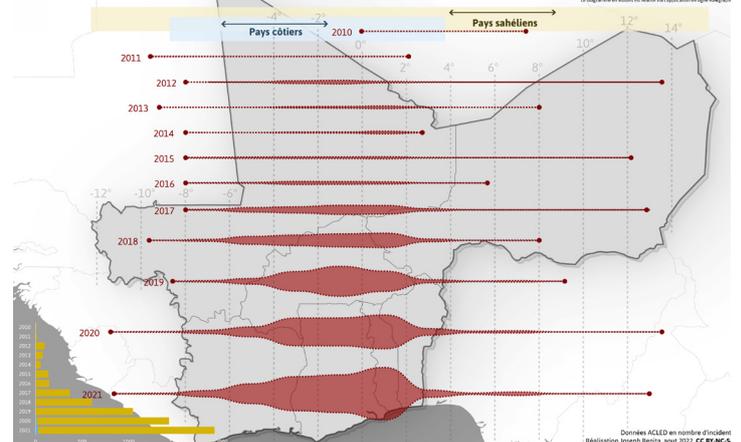
Expansion de la violence

Ces cartes démontrent l'expansion de la violence des groupes armés non étatiques issue des pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger) vers les quatre pays côtiers frontaliers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo)

Distribution et évolution de la violence des groupes armés Nord - Sud au Sahel central et dans les pays côtiers de 2010 à 2021



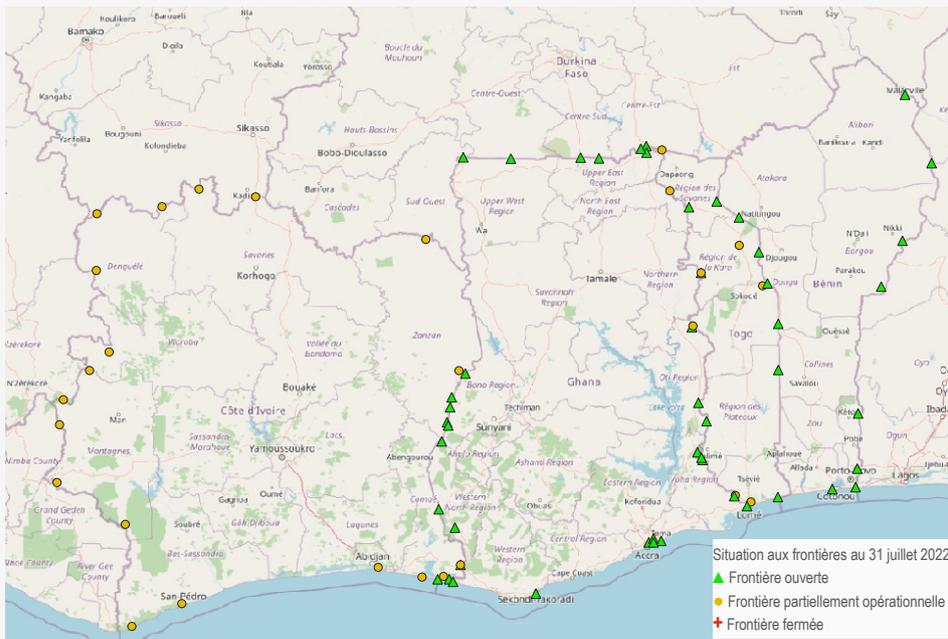
Distribution et évolution de la violence des groupes armés Ouest - Est au Sahel central et dans les pays côtiers de 2010 à 2021



Statut opérationnel des frontières⁷

Le statut opérationnel des frontières lié à la COVID-19 dans les pays côtiers s'aligne avec le statut dans les autres pays d'Afrique de l'ouest. Les frontières au Bénin et le Ghana sont complètement opérationnels et ouverts pour l'entrée et sortie. En Côte d'Ivoire et au Togo les frontières sont partiellement ouvertes : Les frontières terrestres en Côte d'Ivoire sont seulement ouvertes au trafic commercial. Par contre, tous les frontières au

Togo et les aéroports en Côte d'Ivoire sont partiellement opérationnelles à cause des obligations de vaccination contre le covid-19. Outre la fermeture des frontières liées à la COVID-19, il faut ajouter la fermeture, unilatérale, des frontières avec le Burkina Faso par le Togo et le Bénin à la fin de l'année 2021 en raison de conflits communautaires et agropastoraux.



| Pays | Type de frontière | Frontière | | | Total |
|---------------|---------------------|-----------|-----------|------------------------------|-----------|
| | | fermée | ouverte | partiellement opérationnelle | |
| Bénin | Aéroport | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Frontière terrestre | 0 | 14 | 0 | 14 |
| | Total | 0 | 15 | 0 | 15 |
| Côte d'Ivoire | Aéroport | 0 | 0 | 2 | 2 |
| | Frontière terrestre | 0 | 0 | 18 | 18 |
| | Total | 0 | 0 | 20 | 20 |
| Ghana | Aéroport | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Frontière 'bleue' | 0 | 2 | 0 | 2 |
| | Frontière terrestre | 0 | 31 | 0 | 31 |
| Total | 0 | 34 | 0 | 34 | |
| Togo | Aéroport | 0 | 0 | 2 | 2 |
| | Frontière terrestre | 0 | 0 | 6 | 6 |
| | Total | 0 | 0 | 8 | 8 |
| Total | | 0 | 49 | 28 | 77 |

⁷OIM

Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles.
Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

Sécurité alimentaire

Afin de garantir un complet suivi de la situation, la section sur le contexte de la sécurité alimentaire est reproposé bien que aucun changement majeur soit à signaler

La dernière analyse du Cadre Harmonisé (CH) réalisée en mars 2022 montre que la faim et la malnutrition sont en hausse dans les quatre pays côtiers couverts par cette analyse. Dans la période actuelle (mars-mai 2022), environ 2,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire (Phase 3-5) au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Cela inclut près de 80 000 personnes classées en situation d'urgence (phase 4), et représente une augmentation de 35 % par rapport à 2021. Les estimations du CH sont également bien supérieures à la moyenne sur cinq ans (387%).

Pour la période projetée (juin-août 2022), la situation devrait s'améliorer légèrement en raison du caractère saisonnier de la zone, mais on estime que 2,2 millions de personnes resteront en situation d'insécurité alimentaire, dont 41 000 personnes en situation d'urgence (phase 4). Ces projections sont également bien supérieures aux chiffres de l'année dernière (+46%) et nettement plus élevées que la moyenne sur 5 ans (+335%). Pour le Bénin, les estimations pour 2022 sont les chiffres les plus élevés enregistrés depuis le début de l'exercice du CH.

La détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle est due à une variété de facteurs qui s'aggravent mutuellement. Les prix des denrées alimentaires ont généralement suivi une tendance à la hausse depuis

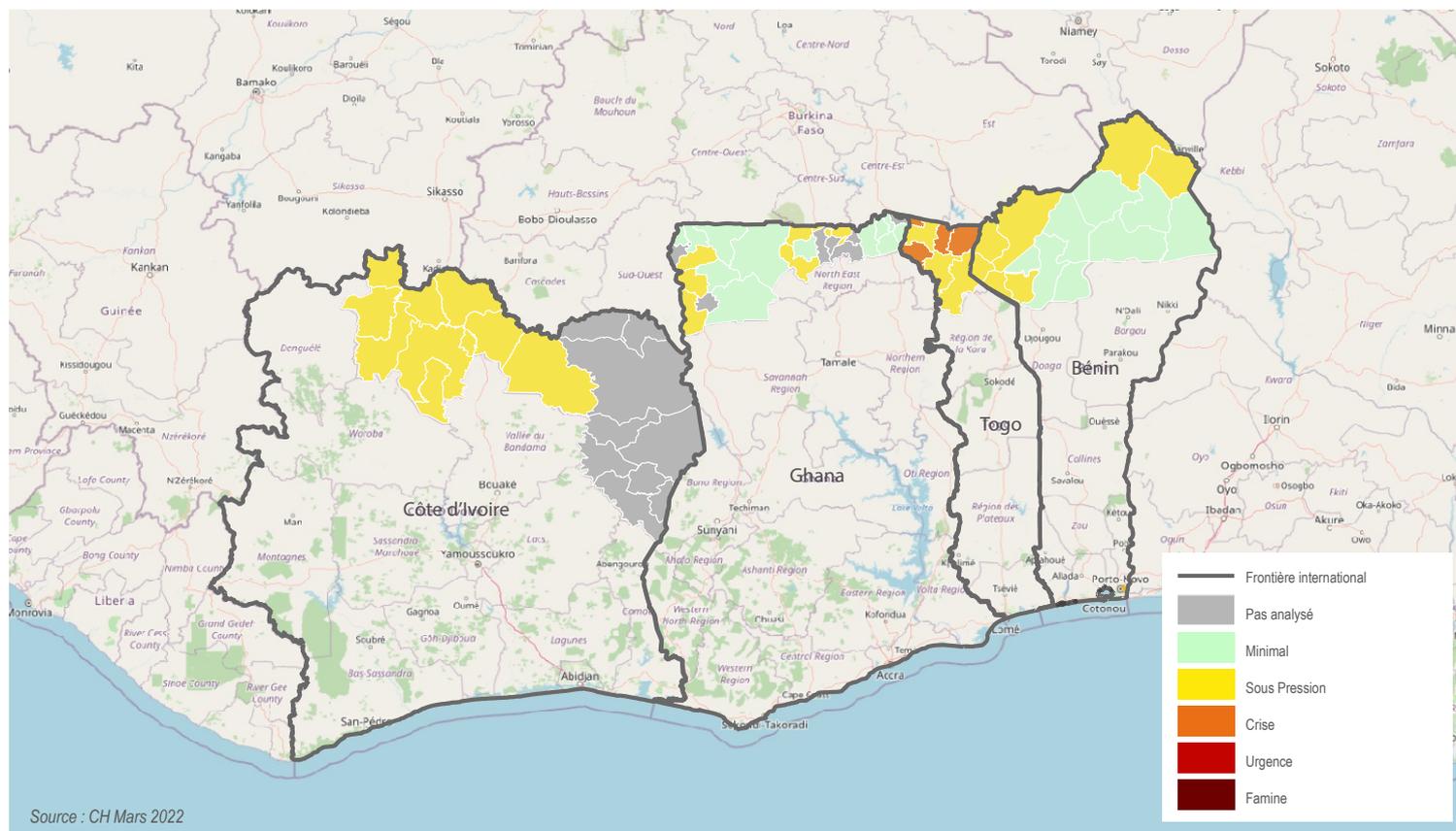
début 2021 et, en mars 2022, ils étaient bien supérieurs à la moyenne sur cinq ans. Les facteurs macroéconomiques jouent également un rôle majeur dans l'insécurité alimentaire, les pays se remettant encore des impacts socio-économiques de la pandémie de Covid-19, qui a entraîné une augmentation de 3% de l'extrême pauvreté entre 2020 et 2021 selon une étude menée par la CEDEAO, la CEEAC et le PAM. Alors que les perspectives économiques initiales pour 2021 et 2022 étaient légèrement plus optimistes que la période précédente, les pays sont aux prises avec un endettement élevé et devront faire face à des défis économiques importants pour répondre à la crise alimentaire en 2022.

Les perspectives climatiques saisonnières indiquent que la saison des pluies de 2022 sera irrégulière et inférieure à la normale, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la production agricole pendant la saison 2022-23, limitant la disponibilité et l'accès à la nourriture pour les personnes vulnérables. La région côtière est également susceptible de connaître de nouvelles augmentations des prix des denrées alimentaires et des perturbations de l'approvisionnement en produits agricoles (notamment en engrais), en raison du conflit en cours en Ukraine.

Une détérioration des conditions de sécurité est un facteur aggravant supplémentaire. La recrudescence de la violence reflète surtout un débordement de la crise sécuritaire du Sahel central, car les zones frontalières les plus septentrionales des États littoraux accueillent des routes de contrebande et de commerce qui jouent un rôle important pour les membres des groupes armés non étatiques.

Les attaques ont commencé à cibler les communautés locales, ce qui augmente le risque de déplacements et de perturbation des moyens de subsistance agricoles.

Situation alimentaire et nutritionnelle projetée (Juin - Août 2022)



*Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles.
Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.*

Dynamiques intercommunautaires et droits de l'homme

Cette analyse couvre la période de janvier à juillet 2022 et se base sur un suivi des médias, les données ACLED (Armed Conflict Location & Event Data Project), le rapport mensuel d'alerte précoce sur les droits de l'homme du HCDH⁸ (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme) et de la plateforme EMM (European Media Monitoring). Cette analyse est fournie en fonction des zones de risque à la sécurité interne et aux dynamiques intercommunautaires qui peuvent potentiellement contribuer à une détérioration de la situation des droits de l'homme, de la protection et de la sécurité, conformément au cadre de risque de la Plateforme de prévention intégrée (Regional Monthly Review⁹). Au cours de la période considérée, 25 articles de presse relatifs à l'insécurité dans les quatre pays côtiers objet de l'analyse ont été compilés.

Augmentation des facteurs de risque « actions des groupes armés non étatique », « violence communautaire » et « pratiques discriminatoires fondées sur la religion ou la conviction »

Bénin

Selon les informations recueillies auprès d'ACLED et de l'EMM, les violences communautaires deviennent de plus en plus préoccupantes, avec le Bénin devenant la clé de voûte de la stratégie des groupes armés non étatiques d'exploiter les fractures communautaires. Le Bénin est en effet le pays ayant enregistré la plus forte expansion de tensions ethniques des quatre pays côtiers et le plus grand nombre de conflits intercommunautaires.

Les violences communautaires et les attaques de groupes armés non étatiques contribuent à la fragilisation des dynamiques intercommunautaires et augmentent le risque de stigmatisation de certains groupes au Bénin.

Pour ce qui est des droits de l'homme, le HCDH note que le Bénin fait face pour des risques croissants pour la sécurité interne, pour la cohésion sociale et au dialogue intercommunautaire.

Côte d'Ivoire

Alors que la Côte d'Ivoire renforce la sécurité de sa frontière avec le Burkina Faso et que des opérations militaires conjointes entre les deux pays se préparent dans le nord du pays, certains groupes de population ont signalé qu'ils étaient ciblés comme partisans des insurgés et harcelés par les forces de sécurité. Ainsi, l'hostilité dans le nord du pays à l'égard de ces groupes pourrait s'accroître avec les opérations militaires conjointes.

Augmentation du facteur de risque « Pratiques discriminatoires fondées sur l'origine ethnique » au nord du pays

Augmentation du facteur de risque « Pratiques discriminatoires fondées sur l'origine ethnique »

Ghana

Selon les données du Haut-Commissariat des Droits de l'homme (HCDH), pendant la période de rapport, le Ghana a été le pays ouest-africain le plus affecté par les troubles sociaux. Le HCDH note également des menaces à la stabilité politique et institutionnelle, selon les informations reportées de plusieurs médias. A cela s'ajoutent des cas d'arrestations arbitraires, notamment de journalistes. Les libertés d'expression et de la presse sont menacées de faire face à des restrictions (le Ghana est passé de la 31e à la 60e place dans le World Press Freedom Index entre 2021 et 2022).

Le HCDH considère le Ghana comme le pays où la liberté d'expression est la plus à risque en Afrique de l'ouest. Par ailleurs, le Ghana a été témoin d'une augmentation de cas de violences basées sur le genre et de harcèlement sexuel au cours des derniers mois.

Togo

En juin et juillet 2022, le Togo a été témoin de la plus forte hausse dans le nombre d'attaques par des groupes armés non étatiques contre les civils et les forces de sécurité, des quatre pays côtiers.

La récente série de raids frontaliers dans les pays situés au sud du Sahel a confirmé les craintes liées à l'expansion des groupes armés non étatiques de la région du Sahel vers les pays côtiers. Les acteurs de la société civile mettent en garde contre la montée des violences dans le nord du pays, celles-ci étant en train de conduire à une montée en flèche des tensions communautaires et l'exploitation par les groupes armés des fractures sociales. Déjà, ACLED a recensé plus d'une dizaine d'incidents de manifestations à caractère xénophobe.

En outre, le HCDH rapporte des taux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans le pays, ce qui pourrait générer des violences, tensions et instabilités supplémentaires. En effet, le HCDH indique qu'il y a des défis croissants à la sécurité interne, en lien avec les forts taux de pauvreté et de marginalisation dans le pays.

Augmentation des facteurs de risque « actions des groupes armés non étatiques », et « pratiques discriminatoires fondées sur la religion ou la conviction »

⁸ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

⁹ Le RMR est un cadre de suivi des risques adopté par les Nations unies. Le RMR utilise une combinaison d'analyses de développement, de la politique, des droits de l'homme et de l'humanitaire adopté par les Nations unies. Il oriente les décisions en matière d'alerte précoce et de prévention de la violence dans les pays à risque ou en crise.

Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles.
Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

Le GRANIT

Le Groupe régional d'analyse intersectorielle (GRANIT) vise à réaliser des analyses collaboratives et conjointes de crises humanitaires en cours ou émergentes, sur la base des données et de l'expertise technique et sectorielle des agences onusiennes, ONG et d'autres organisations de portée régionale.

Le GRANIT, conçu sous l'impulsion d'OCHA, de l'OIM et de REACH, cherche à créer un forum d'experts techniques et gestionnaires de l'information afin d'ouvrir la voie à une approche analytique de type régionale, holistique et inter sectorielle pour informer les phases de préparation et de réponse aux crises.

Méthodologie

L'outil de veille vise à assurer le suivi de l'évolution de la situation dans les pays ciblés avec une approche multirisque. Pour ce faire, 15 indicateurs ont été sélectionnés par le groupe régional d'experts en préparation et réponse aux urgences et les membres du GRANIT. L'évaluation de la situation est élaborée par le groupe d'experts qui collaborent au GRANIT. La qualité de l'analyse est influencée par la complétude des données/information disponibles.

La fréquence de mise à jour est bimestrielle. Un découpage de la zone frontalière des pays (Alibori, Atacora au Bénin ; Savanes, Zanzan en Côte d'Ivoire ; Upper East, Upper West au Ghana ; Savanes au Togo) a été fait pour réduire la zone d'étude.

Pistes de réflexion proposées par les membres à explorer dans les analyses futures

1. Assurer un suivi régulier de l'évolution de la situation sécuritaire dans les zones au sud du Burkina Faso et les zones nord des pays côtiers, tout le long de la frontière.
2. Améliorer l'analyse et la désagrégation des incidents sécuritaires pour avoir une meilleure lecture des dynamique internes dans les pays côtiers et mieux orienter les activités de veille et les décisions autour de la préparation et la réponse aux urgences.
3. Approfondir l'analyse des liens entre les anomalies négatives de biomasse dans les pays du Sahel central et les fréquences des conflits / conflits fonciers dans les pays côtiers.
4. Assurer un suivi régulier des mouvements de populations dans les pays ciblés.
5. Compléter la collecte des données pour informer les autres indicateurs sélectionnés pour l'outil de veille multirisques afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution du contexte.

Information sur les indicateurs

Ces indicateurs font référence à la méthodologie de veille élaborée par les experts sectoriels et les membres du GRANIT. Il est à souligner que seuls trois des 15 indicateurs présentés ci-dessous sont pris en compte dans ce rapport. L'ambition du GRANIT est de pouvoir inclure une analyse basée sur l'ensemble des indicateurs dans les rapports futurs, selon la disponibilité des données.

| Indicateur [§] | Thématique | Secteur | Source | Pays disponible | Variables à suivre | Indicateur équivalent [†] | Code indicateur équivalent [‡] | Note |
|--|--|------------|-------------------|-----------------------------------|--------------------|---|---|------|
| # Réfugiés | 1.a Mouvement des populations | | UNHCR Data portal | Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; Ghana | Tous les réfugiés | NA | | |
| # Personnes déplacées internes (PDI) | 1.a Mouvement des populations | Protection | | | | Humanitarian Indicator Registry | P6-2 | |
| # de filles / garçons qui ont été séparés de leurs parents ou tuteurs. | 1.b Mouvement des populations / Protection | Protection | MSNA/DTM | | | 2022 JIAF indicator bank Humanitarian Indicator Registry | 69 P1-PC7-1 | |

§ Tous les indicateurs seront étudié pour la période définie.

† Indicateurs équivalantes existant dans banques des données standardisés. ‡ Code Indicateur dans le banque de donnée standard

Le contenu de la présente publication se limite à l'analyse des données disponibles.
Elle ne reflète pas la position et/ou l'opinion des agences, acteurs et d'autres membres du GRANIT.

Information sur les indicateurs

| Indicateur [§] | Thématique | Secteur | Source | Pays disponible | Variables à suivre | Indicateur équivalent [†] | Code indicateur équivalent [‡] | Note |
|---|--|------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------------------|---|--|
| # Troubles sociaux. | 2. Incidents de sécurité | Protection | ACLED | Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; Ghana | Arrestations ; Force excessive contre les manifestants ; Violence populaire ; Manifestation avec intervention des forces de l'ordre ; Manifestation violente. | N/A | | tensions internes/violences |
| # Violences. | 2. Incidents de sécurité | Protection | ACLED | Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; Ghana | Enlèvement/disparition forcée ; Frappe aérienne par drone ; Affrontement armé ; Attaque ; Utilisation perturbée des armes ; Grenade ; Explosif à distance/mine terrestre/IED ; Attaque par obus/artillerie/missile ; Violence sexuelle en temps de guerre; Attaque suicide ; Pillage/destruction de biens. | N/A | | violence externe |
| # centres médicaux attaqués. | 3.a Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base | Santé | Services nationaux de santé | | | Humanitarian Indicator Registry | P-2 | Pour cet indicateur, on s'intéresse au nombre de centres qui ont été ciblés, pour mieux comprendre l'évolution de la violence |
| # de centres médicaux affectés. | 3.a Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base | Santé | Services nationaux de santé | | | N/A | | Pour cet indicateur, nous voudrions avoir une idée du nombre de centres qui ont vu diminuer leur activité pour des problèmes liés au conflit (i.e : centres où le personnel a arrêté d'y aller ; manque de médicament ; etc) |
| # écoles (non) fonctionnelles en raison de l'insécurité | 3.b Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base | Éducation | BdD nationaux/ évaluations EiE | | | | | |
| # points d'eau non accessibles en raison de l'insécurité | 3.c Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base | WASH | Évaluations spécifiques WASH | | | | | |
| # structures WASH et d'installations sanitaires non accessibles en raison de l'insécurité | 3.c Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base | WASH | Évaluations spécifiques WASH | | | | | |
| # de ménages dirigés par des enfants | 4. Protection | Protection | MSNA | | | Humanitarian Indicator Registry | P5-2 | |
| Déficit hydrique climatique | 5. Effet changement climatique | Climat | Extraction TerraClimate | Côte d'Ivoire; Bénin | | | | |
| Indice de sévérité de la sécheresse | 5. Effet changement climatique | Climat | Extraction TerraClimate | Côte d'Ivoire; Bénin | | | | |
| Accumulation de précipitations | 5. Effet changement climatique | Climat | Extraction TerraClimate | Côte d'Ivoire; Bénin | | | | |
| Température maximale | 5. Effet changement climatique | Climat | Extraction TerraClimate | Côte d'Ivoire; Bénin | | | | |

§ Tous les indicateurs seront étudiés pour la période définie.

† Indicateurs équivalents existant dans les banques de données standardisées. ‡ Code Indicateur dans la banque de donnée standard